

## **Avis de publication du rapport sur l'offre d'assurance par Internet au Québec**

Dans le cadre d'une consultation portant sur l'offre d'assurance par Internet au Québec, les intervenants du secteur financier et les consommateurs ont été invités à se prononcer sur l'encadrement de la distribution de produits d'assurance par Internet en général et, plus particulièrement, sur treize propositions formulées par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »).

L'objectif de cette consultation était de s'assurer que le cadre réglementaire protège adéquatement le consommateur, et ce, peu importe le moyen qu'il utilise pour se procurer un produit d'assurance.

À la suite de cette consultation, l'Autorité a poursuivi sa réflexion avec les divers intervenants consultés afin de mieux cerner et réconcilier leurs préoccupations et a observé l'évolution des technologies et des habitudes de consommation. Le résultat de ces travaux est présenté dans le rapport *L'offre d'assurance par Internet au Québec – Présentation des conclusions de la consultation et des orientations retenues*.

### **Renseignements additionnels**

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Mélissa Perreault, avocate  
Analyste en réglementation  
Direction des pratiques de distribution et des OAR  
Autorité des marchés financiers  
Téléphone : (418) 525-0337, poste 4825  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337  
Courrier électronique : [melissa.perreault@lautorite.qc.ca](mailto:melissa.perreault@lautorite.qc.ca)

**Le 2 avril 2015**